Image not found or type unknown

Probleme avec mon locataire

Par **nefertaris**, le **08/06/2009** à **11:56**

Bonjour,

Je loue à un étudiant un appartement meublé sur une base annuelle (sept. - Août) spécifié sur le bail.
Toute l'année il n'y a eu que des histoires (ne paie pas le loyer en temps et en heure, ne paie pas entièrement le loyer, harcèlement téléphonique...)
Maintenant et sans avertir il a décidé qu'il voulait partir et ne pas payer les 3 derniers mois de loyer : Juin, Juillet et août.
Actuellement il occupe encore le studio.
A-t-il le droit de faire cela sans préavis ?
Puis-je retenir les 2 mois de caution versés ? Quel sont mes recours ?

Merci pas avance
Sincères salutation

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés